

Compte-rendu de l'audience avec la ministre Belloubet le 15 février 2024

La FNEC FP-FO a été reçue par la nouvelle ministre de l'Éducation nationale Belloubet le jeudi 15 février 2024. La ministre a précisé qu'il s'agissait d'une première rencontre, qu'elle n'était pas en capacité d'apporter des réponses à toutes nos questions. *« C'est surtout un moment d'écoute pour mesurer vos inquiétudes et le niveau d'urgence des décisions à prendre. »*

La FNEC FP-FO a donc une nouvelle fois déposé les revendications. En faisant remarquer que le premier ministre Attal avait confirmé sa feuille de route. C'est le cas notamment du « choc des savoirs » : au lendemain du rejet unanime au CSE, et alors que les mobilisations se poursuivent pour son retrait, alors que la pétition intersyndicale recueille des dizaines de milliers de signatures, le premier ministre maintient sa réforme pour la rentrée.

« La stabilité » souhaitée par la ministre, ce n'est pas maintenir ce qui est refusé par l'ensemble des personnels. Ce n'est pas la persistance à mettre en œuvre les réformes sans tenir compte de l'avis des personnels. Nous le redisons : FO ne sera pas dans la co-construction, mais dans la volonté de faire aboutir les demandes qui s'expriment tous les jours dans la multiplication des mobilisations, qui se sont exprimées dans la grève massive du 1^{er} février et dans la manifestation nationale du 25 janvier...

Mardi à Nantes, 150 chefs d'établissements ont manifesté avec leurs syndicats, en particulier pour demander l'abandon du « choc des savoirs ». Cela devrait donner à la ministre une indication sur « le niveau d'urgence des décisions à prendre. »

FO a rappelé son opposition aux réformes en cours : « choc des savoirs », voie professionnelle, acte 2 de l'École inclusive...

Concernant l'inclusion systématique, la ministre a simplement indiqué que toutes les OS rencontrées et les interlocuteurs lors de ses premiers déplacements lui ont fait remonter des situations « ingérables et trop hétérogènes ». Elle se dit préoccupée par la question et ajoute : *« L'inclusion, ça ne peut marcher que si on a de l'enseignement spécialisé. »* Sur les jours de fractionnement des AESH, la conseillère sociale a indiqué que le courrier du DGRH pour rappeler la réglementation aux recteurs était encore en cours d'écriture...

La FNEC FP-FO est revenue sur la catastrophe en cours à Mayotte. Nous avons lu le message du responsable académique d'id-FO : *« (...) Il n'y a plus de transports scolaires ni de demi-pension pour beaucoup d'établissements. Beaucoup de professeurs sont empêchés par les barrages. Des exactions ont lieu toutes les nuits. L'exaspération des personnels de direction qui gèrent des établissements quasiment vides avec peu de personnels de vie scolaire est à son comble. Il y a une augmentation des demandes de mutation hors procédure pour des personnels de direction (ras-le-bol d'être dans une prison à ciel ouvert). Nous sommes au bout du rouleau et attristés de tout cela. Les élèves vont passer des examens en fin d'année cela va être une catastrophe. Le recteur fait tout ce qu'il peut mais il n'est pas entendu sur la question des moyens pour sécuriser les établissements. Les services ont estimé à 20 millions d'euros leurs besoins. »*

... / ...

La ministre : « *Je vais appeler le recteur de Mayotte dans la journée pour faire le point avec lui, je ne vois pas trop ce que je peux faire pour lui apporter l'aide attendue, comment sécuriser les établissements. J'ai fait le point avec la ministre des Outre-Mers. Cette situation nous inquiète beaucoup, on va y travailler en interministériel.* »

Salaires, conditions de travail des personnels, respect des statuts : la ministre a pris note de nos revendications sans apporter de réponse. A noter que nous ne savons toujours pas si la revalorisation des personnels infirmiers sera sous forme indiciaire ou indemnitaire. Aucune réponse à nos revendications concernant les autres corps.

Sur la question de la formation des PE stagiaires qui sont en exercice à temps plein en classe et qu'on menace de non titularisation s'ils ne participent pas à des formations organisées en dehors de leur temps de service, la conseillère sociale a indiqué qu'elle prenait contact avec les académies et départements où nous rencontrons des difficultés...

La ministre a une nouvelle fois noté nos demandes d'audiences (inspecteurs, infirmières...) sans proposer de date.

Nous avons insisté sur l'urgence de répondre aux avis de la Formation spécialisée ministérielle concernant les conditions de travail des personnels de direction.

FO est intervenue sur le non-respect de l'article 48 par certains recteurs et DASEN qui ne reconvoquent pas les CSA en cas de vote unanime défavorables (Vaucluse) ou qui refusent la mise au vote de la carte scolaire dans les départements (académie de Bordeaux). La ministre a relu l'article 48 et a convenu que la réglementation n'était pas respectée... Nous avons demandé qu'elle intervienne là où cela bloquait.

Nous sommes intervenus sur plusieurs dossiers particuliers (notamment des demandes de protection fonctionnelle refusées).

Nous avons demandé l'arrêt du déploiement à marche forcée de logiciels non aboutis (OPALE, RenoIRH) qui entraîne un chaos général.

Enfin la FNEC FP-FO a rappelé son opposition à la territorialisation en cours, en s'appuyant notamment sur l'exemple normand qui a conduit à une dégradation des conditions de travail des personnels, à la désorganisation des services,...

A la fin de l'audience, la ministre a indiqué qu'elle reviendrait vers les OS dans les prochains jours pour faire le point, en particulier sur la mise en œuvre du « choc des savoirs ».

Plus que jamais, la FNEC FP-FO appelle ses syndicats à amplifier la campagne de réunions syndicales, de tournées, d'assemblées générales pour réaffirmer les revendications et discuter des moyens de les faire aboutir. Les premières annulations de fermetures de classes obtenues par les grèves, les rassemblements et les blocages dans les départements sont un encouragement à poursuivre. Utilisons à fond la pétition intersyndicale contre le « choc des savoirs » pour organiser partout, dans les écoles, les établissements, les AG la discussion : le gouvernement nous laisse-t-il un autre choix que celui de tout bloquer ?

La FNEC FP-FO a renouvelé son préavis de grève pour couvrir tous les personnels dès la rentrée.

Montreuil, le 16 février 2024